

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

#### D'ARANCOU

Séance du 3 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept et le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Arancou s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre Bordes, Maire

Etaient présents : Mesdames MAYE Florence, MENDIVÉ Annie, MORAL Chantal, POUYANNÉ Valérie,

Messieurs BORDES Alexandre, DACHARY Jérôme, GARBISU Fabrice, PALAU Roland, SANGLAR Robert

Absent excusé : Monsieur GUILLEMIN Jean-Michel, Mesdames ETCHEO Viviane et MORAML Chantal

Annie Mendivé est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du Registre des délibérations soumis à l'approbation du Conseil.

#### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- AICA Arancou Bergouey Viellenave : 135€
- Association Jacquaire : 1900€ (dont 1400€ dans le cadre du Xarnegu Eguna)
- Comité des fêtes : 1780€ (1500€ annuelle + 280€organisation du 14 juillet)
- Croix Rouge française : 90€
- Mémoire Vivante : 100€
- Prévention routière : 15€
- Union Sportive Bardos : 200€
- Xarnegu Eguna : 600€

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur Jérôme Dachary, premier adjoint, présente le compte administratif 2016 de la commune

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget général 2016, comptabilité M49,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 qui se décompose comme suit :

Fonctionnement 2016					
DEPENSES			RECETTES		
11	CHARGES A CARACTERES GENERAL	39 446.98€	70	PRODUITS DES SERVICES	27 407.84€
12	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	36 189.67€	73	IMPOTS et TAXES	98 010.59€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	16 186.76€	74	DOTATIONS	37 295.63€
66	CHARGES FINANCIERES	11 030.16 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 169.00€	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	16 819.52€
22	DEPENSES IMPREVUES	0	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
42	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4397.85	76	PRODUITS FINANCIERS	2€
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	(60602.15)	2	EXCEDENT FONCT REPORTE	14329.68
<b>TOTAL</b>		<b>128 420.42€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>193865.26€</b>

INVESTISSEMENT -2016				
DEPENSES			RECETTES	
		Réalisé		Réalisé
<b>VOIRIE</b>		<b>35 804,16</b>		<b>1 981,00</b>
	Elhar: 11086,80 (2015+2016)		departement PVC: 1601	
	Castillon: 24717,36			
			asso des maires: 380	
<b>CREATION DU CIMETIERE</b>		<b>840,00</b>		<b>31 243,58</b>
	Elyfec SPS: 840		DETR: 10708,58	
			Departement: 15535	
			r parlementaire: 5000	
<b>RESEAUX</b>		<b>3 449,88</b>		
	Extension BT station d'épuration			
	3449,88			
<b>PETIT PATRIMOINE</b>		<b>1 763,52</b>		<b>10 000,00</b>
	Régul chemin grotte arrayet:1763,52		communauté des Communes	10 000,00
<b>Salle B BORDES</b>		<b>42 118,58</b>		<b>15 674,93</b>
	Cabale15127,63		detr: 8174,93	8 174,93
	Durruty- portes:355,30		Département: 7500	7 500,00
	Barrère: 11782,80			
	descours: 1976,45			
	expaba: 9758,40			
	Défibrilateur: 2500			
	Electricité Pagadoy:618			
<b>Non individualisé</b>	Amortissement réseaux	1 196,00		1196
		1 196,00		1196
<b>Op. financière</b>		<b>222525,52</b>	<b>Op. financière</b>	<b>193 395,11</b>
	Déficit d'investissement reporté	177712,66	FCTVA	8 228,80
	Emprunts en euros	44 812,86	taxe d'aménagement	3 055,80
			Excédent de fonct capit	177 712,66
			Amortissem	1 948,76
				1 062,04
				1 387,05
	<b>Total Général</b>	<b>307 697,66</b>		<b>253 490,62</b>


Le Conseil Municipal APPROUVE le compte administratif du budget général arrêté au 31-12-2016

AFFECTE le résultat d'exploitation reporté de 65 444.84€

- en réserve (1068) : ~~54 207,04€~~

- en résultat de fonctionnement reporté : 11 237.80€

- Résultat d'investissement reporté (001) DEFICIT : 54 207.04€

Je confirme 54207,04 € 

Monsieur le Maire propose le vote par chapitre tel que présenté pour le fonctionnement et par opération pour l'investissement

<b>Fonctionnement – BP 2017</b>					
DEPENSES			RECETTES		
11	CHARGES A CARACTERES GENERAL	45 120	70	PRODUIT DES SERVICES	33 429.20€
12	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	38 450€	73	IMPOTS et TAXES	106 682€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	41 181.36€	74	DOTATIONS	33 149€
66	CHARGES FINANCIERES	9 500€			
			75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	16 500€
22	DEPENSES IMPREVUES	2 000€	77	Produits exceptionnels	4 000€
42	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4397.85€			0
23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	64 350.79€	76	PRODUITS FINANCIERS	2€
			R002	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11237.80€
<b>TOTAL</b>		<b>205 000€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>205000€.</b>

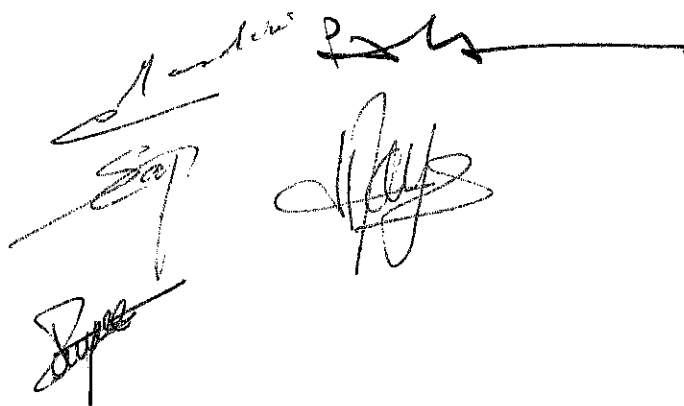
<b>Investissement BP 2017</b>		
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOIRIE COMMUNALE</b>	<b>26952</b>	<b>19317</b>
	26952	8984
		2094
		8239
<b>FONTAINE/GROTTE(patrimoine)</b>	<b>96000</b>	<b>50000</b>
		20000
		15000
		15000
<b>ACCESSIBILITE</b>	<b>2000</b>	<b>2000</b>
<b>Amortissement</b>	<b>1196</b>	<b>1196</b>
		4397,85
<b>Capital de l'emprunt</b>		
	46000	
<b>Deficit d'investissement reporté</b>		
	54207,04	
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>		
		54207,04
<b>FCTVA</b>		
		28449,3
<b>023/021</b>		
		64350,79
<b>Taxe d'aménagement</b>		
		2437,06
<b>Cautionnement</b>		
	999,96	999,96
<b>TOTAL</b>	<b>227355</b>	<b>227355</b>

Le Conseil Municipal VOTE le budget général 2017 dans son ensemble (7 pour, 1 abstention) et ADOPTE chaque chapitre présenté au niveau du fonctionnement et à chaque opération au niveau de l'investissement

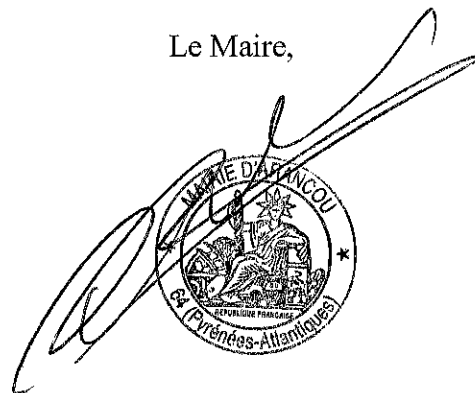
## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Sanglar rend compte des bornages en cours sur la commune.
- Monsieur Sanglar a également participé à la dernière réunion du SDEPA (Budget), la sécurisation du chemin du Bayle est inscrite au programme. Un devis pour la sécurisation au niveau de l'Eglise a été demandé.
- Il rappelle d'autre part que le règlement Départemental Incendie prévoit la séparation de l'eau potable et de l'eau «incendie» Un «écrit sera adressé au Pôle Territorial afin de demander une mutualisation des compétences.
- Fontaine Garay : suite à la rencontre avec madame la Sous-Préfète, nous sommes dans l'attente des titres de propriété de la part de la famille Garay, et d'une nouvelle estimation des Domaines
- 25 Juin : Une course cycliste passe à Arancou
- Des courriers seront adressés aux propriétaires dont les arbres gênent les fils téléphoniques.
- Les comptes du Comité des fêtes sont présentés
- La commune ayant acquis la parcelle C46 dans laquelle a été réalisé le nouveau cimetière, une servitude permanente d'accès a été incluse dans l'acte concernant une enclave dans la parcelle C28 permettant un accès permanent à la parcelle C46. Le Conseil Municipal approuve un passage permanent selon convention jointe en annexe sur la parcelle C28 et approuve la convention jointe en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,



A.BORDES